

NEWSLETTER aménagement

La lettre de CCI Centre sur l'actualité des infrastructures, du transport et de la logistique

ÉDITO

L'équipe de la newsletter Aménagement de CCI Centre vous présente tout d'abord ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

En matière de projets d'infrastructures, les souhaits sont connus et partagés par la plupart : davantage de moyens et une véritable stratégie au service d'une mobilité facilitée pour les entreprises et leurs salariés. Cela passera par une pérennisation des recettes de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport, pour laquelle nous espérons une vraie visibilité budgétaire permettant d'enclencher des projets, parfois en stand-by depuis plusieurs années. La portée stratégique est également attendue pour s'affranchir de tout dogmatisme. A ce titre, les déclarations récentes de Guillaume Pépy (à qui nous souhaitons évidemment une santé de fer à la tête d'une SNCF (ré)unifiée) se présentant comme le président d'une « entreprise de mobilité », semblent aller dans le sens d'une véritable multi-modalité, attendue par les voyageurs depuis longtemps. L'intérêt déclaré par la SNCF pour le co-voiturage ou pour le transport par car, tout comme les projets du gouvernement pour libéraliser cette dernière activité, confirment que le « haro sur la route », appliqué depuis le Grenelle de l'environnement, est promis à la disparition. Une bonne nouvelle pour les utilisateurs qui cherchent avant tout à se rendre d'une ville à une autre pour un coût le plus modéré possible (sans se focaliser sur le temps de trajet). Un signal positif également pour le secteur du TP qui peut ainsi espérer des contrats pour rénover et entretenir un réseau routier qui en a besoin.

Bonne année, bonne lecture et rendez-vous en avril 2015 pour le prochain numéro.

Politique des transports

- Ecotaxe : le secrétaire d'État aux Transports cherche une porte de sortie2
- Innover pour mieux transporter2
- Libéralisation du transport interrégional par autocar : inquiétudes pour certaines lignes de train2
- Rapport :
La politique européenne des transports2
- La Cour des comptes formule huit propositions pour améliorer les contrats de plan2
- Le gouvernement se désintéresse-t-il des transports publics en régions ?3

Ferroviaire

- La très contestée LGV Poitiers-Limoges déclarée d'utilité publique3
- LGV Paris-Lyon : « La Région Centre ne financera pas le tracé médian » dit son président3
- Le projet de liaison ferroviaire Lyon-Turin avance malgré les controverses4
- TGV Tours-Paris : quel avenir ?4
- La Cour des comptes dénonce l'asphyxie du modèle français de la grande vitesse4
- Fret ferroviaire : les Régions appelées à financer l'entretien des lignes locales4
- Possible ouverture de la voie ferrée Châteauneuf-Orléans en 20184
- Trains directs entre Lyon et Clermont4
- Trains de voyageurs :
la ligne Orléans-Chartres annoncée pour 20205
- Les défis de la nouvelle SNCF5
- Une commission pour l'avenir des trains Intercités5
- Arriva veut concurrencer la SNCF sur les Intercités5
- Limoges et Brive se rallient au POLT5
- SNCF :
effectifs en baisse, masse salariale en hausse5

Transport urbain

- Fréquentation +4 %, recettes -0,7 % :
le transport urbain au bord de l'explosion6
- Appel à projets mobilité durable :
99 projets retenus6
- Idvroom, la SNCF se lance sur les routes franciliennes6
- « Utilib »,
les premiers utilitaires en libre-service à Paris6
- 140 millions d'euros pour les transports en Île-de-France6
- Paris a le métro le plus fréquenté en Europe6
- Grand Paris : gros retard sur la livraison d'un prolongement du métro6

Aérien

- La demande de fret aérien revient au niveau de 20107
- Côtes-d'Armor :
La CCI ne veut plus payer pour les aéroports7
- Notre-Dame-des-Landes :
l'instruction du permis de construire suspendue ...7
- Le projet encore sur les rails7
- Fin des subventions pour l'aéroport de Bergerac7
- Aéroports : d'autres règles en vue pour la privatisation de Lyon et Nice ?7
- L'État vend une partie de l'aéroport de Toulouse à un consortium chinois7
- L'aéroport de Châteauroux va-t-il décoller ?7
- L'aéroport de Châteauroux sera relié à Nice en juin7

Routier

- L'A77 se faufile dans la Nièvre8
- Bretagne :
route nationale cherche financements8
- Autoroutes : des députés appellent le gouvernement à dénoncer les concessions8
- Les bouchons aussi nous coûtent très cher8
- Le plus grand chantier autoroutier de France est lancé à Montpellier8
- RN151 : pas de nouvelles 4 voies en prévision8
- RN154 : la mise en concession en Eure-et-Loir semble se préciser8

Logistique

- L'Eure-et-loir booste les mises en chantier d'entrepôts9

Territoire & urbanisme

- La carte de la qualité de vie dessine une France de l'Ouest privilégiée10
- Manuel Valls cajole les collectivités locales10
- La carte à 13 régions définitivement adoptée10
- Il y a 50 ans, 12 communes décidaient de s'unir pour former ce qui est aujourd'hui l'Agglo10
- Centres-bourgs :
ticket gagnant pour Buzançais10
- ID en campagne, mode d'emploi10
- Choisir son foncier en 3D avec l'outil de l'ADEI10
- Un territoire à la loupe : La Châtre,
de nombreux atouts pour croire en l'avenir10

ECOTAXE : LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX TRANSPORTS CHERCHE UNE PORTE DE SORTIE

Alain Vidalies, secrétaire d'État chargé des transports, a tenté de rassurer les députés sur les problèmes de financement du secteur. Car l'abandon de l'écotaxe ne sera pas intégralement compensé par l'[augmentation de 4 centimes du prix du gazole](#) fraîchement actée et qui, au 1^{er} janvier prochain, s'appliquera tant aux usagers qu'aux camions. Le gouvernement ne le cache pas : c'est pour parer au plus urgent, éviter un blocage de routes et maintenir le niveau de ressources de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF) qu'après concertation avec les transporteurs routiers, il a trouvé in extremis cette solution. « A terme, d'autres négociations menées avec les transporteurs vont permettre de déterminer une recette de substitution pérenne à l'augmentation des 4 centimes ciblant les poids lourds. Elle ne s'y substituera que si elle atteint le même niveau donc, même en 2016, la participation des transporteurs sera de 350 millions d'euros », éclaire Alain Vidalies. Autres pistes explorées : une vignette ou redevance à l'usage, nécessitant une expertise et l'adhésion des transporteurs, que le ministre va à nouveau rencontrer. « Le but est de trouver une assiette suffisamment large pour que les camions étrangers aient aussi à la payer », conclut-il.

Article intégral : www.localtis.info

Localtis.info (Morgan Boëdec), 19 novembre 2014

Ils ont dit :

✓ « Même si l'on reste loin d'un optimum de financement, ces nouvelles recettes vont alimenter l'agence alors que, l'an dernier, nous ponctionnions sur nos réserves », motive Philippe Duron, député du Calvados et président du conseil d'administration de l'AFITF. Son budget annuel, jusqu'en 2017, sera garanti pour atteindre 1,9 milliard d'euros.

Localtis.info, 19 novembre 2014

✓ « Il est reconnu de tous qu'il est naturel que les transporteurs participent financièrement à l'entretien des infrastructures du pays », a commenté Alain Vidalies.

Article intégral : www.mobilicites.com

Mobilicités, 29 octobre 2014

À lire : [La suspension du contrat avec Ecomouv' n'est pas celle de l'écotaxe](#)

La Tribune.fr, 25 novembre 2014

INNOVER POUR MIEUX TRANSPORTER

Les 21^e rencontres parlementaires sur les transports ont fait la part belle à l'innovation et aux nouveaux projets, même si le borbier de l'écotaxe reste sur toutes les lèvres. « Son abandon est une aberration politique car au final, pour financer des infrastructures, à la place des transporteurs on va taxer les ménages modestes n'ayant guère d'autre choix que de rouler dans des voitures d'occasion consommant beaucoup. L'enjeu aujourd'hui, c'est de trouver un nouveau système capable de générer un même niveau de flux financiers », a affirmé Ronan Dantec, sénateur. « Nous n'avons pas assez fait bloc, il y a eu un manque de réactivité évident. Si bien que la solution de secours trouvée, via la fiscalité du carburant, n'inclut même plus les camions étrangers ! », a complété Rémi Pavros, député. Une issue pourrait être trouvée en explorant la régionalisation du dispositif. « Mais cela ne peut pas fonctionner si seulement deux ou trois régions s'y mettent, il faut une plus forte mobilisation », prône Frédéric Cuvillier, ex Ministre des Transports.

Article intégral : www.localtis.info

Localtis.info (Morgan Boëdec), 24 novembre 2014

Info + : [François Hollande veut relancer l'écotaxe en Alsace et en Lorraine !](#)

Mobilicités, 25 novembre 2014

LIBÉRALISATION DU TRANSPORT INTERRÉGIONAL PAR AUTOCAR : INQUIÉTUDES POUR CERTAINES LIGNES DE TRAIN

Le projet de libéralisation des liaisons interrégionales par autocar, annoncé par le ministre de l'Économie, Emmanuel Macron, a été diversement accueilli. Il suit pourtant en grande partie les recommandations de l'Autorité de la concurrence, qui prônait un développement de l'autocar complémentaire au train. Et soulignait que seuls 0,0005 % des voyages longue distance en France sont effectués en autocar, contre 4 % en Grande-Bretagne ou 5 % en Suède. Eurolines (groupe Transdev) et iDBUS (SNCF) se partagent aujourd'hui ce marché en France. 61 villes françaises sont ainsi desservies via 175 liaisons, dont 10 représentent 75 % de la demande, et sont parallèles à des lignes TGV. Le développement voulu par le gouvernement devrait « redynamiser l'ensemble des territoires et plus particulièrement (...) ceux qui ne bénéficient pas d'une desserte en transports collectifs efficace et abordable », a noté dans un communiqué la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs, organisation professionnelle de ce secteur.

Ils ont dit :

✓ « Sur des liaisons ferroviaires régionales chères et peu fréquentées, le car offre une réponse plus souple, plus pertinente, avec plus de fréquence. (...) Il ne faut pas concurrencer les modes, juste réfléchir à l'organisation de la mobilité ». Michel Sey, président de la FNTV qui cite l'exemple de l'axe Lyon-Clermont-Ferrand-Bordeaux.

Article intégral : www.localtis.info

Localtis.info (Anne Lenormand), 16 octobre 2014

✓ « On évitera les concurrences absurdes entre les cars départementaux et les Trains Express Régionaux qui sont parfois sur les mêmes trajets », affirme le cabinet de Marylise Lebranchu, ministre de la décentralisation, à propos de la réforme territoriale.

Article intégral : www.lemonde.fr

Le Monde, 11 décembre 2014

Info + : [Marché de l'autocar : l'UTP plaide pour une ouverture régulée à la concurrence](#)

Mobilicités, 23 décembre 2014

RAPPORT : LA POLITIQUE EUROPÉENNE DES TRANSPORTS

Si les tendances se poursuivent au rythme actuel, le nombre de passagers devrait augmenter de moitié en Europe d'ici à 2050, échéance des travaux de prospective sur les transports menés par la France et l'Union européenne. Quant au transport de marchandises, on estime qu'il devrait croître de 80 %. Face à une telle évolution, une politique européenne des transports doit permettre à chacun, particulier et entreprise, de bénéficier d'un réseau de transport efficace et sûr.

Info + : Télécharger le rapport : www.strategie.gouv.fr

France Stratégie, 18 décembre 2014

LA COUR DES COMPTES FORMULE HUIT PROPOSITIONS POUR AMÉLIORER LES CONTRATS DE PLAN

Taux d'exécution très inégaux selon les secteurs ou les régions, absence d'étude d'impact et d'évaluation, saupoudrages... Dans un rapport, la Cour des comptes épingle les nombreux cafouillages des CPER 2007-2013 au moment où État et Régions négocient la nouvelle génération. 8 propositions ont été formulées pour y remédier, dont l'inscription des projets dans une stratégie nationale.

Article intégral : www.localtis.info

Localtis.info (Michel Tendil), 17 octobre 2014

LE GOUVERNEMENT SE DÉSINTÉRESSE-T-IL DES TRANSPORTS PUBLICS EN RÉGIONS ?

Collectivités locales, opérateurs et associations de consommateurs demandent le lancement du troisième appel à projets de transports publics en régions. Il permettra de financer des métros, des tramways, des bus... Par ailleurs, ils préviennent qu'une forte baisse des subventions et des réseaux à exploiter pourraient avoir des conséquences sur l'emploi.

Article intégral : www.latribune.fr

La Tribune.fr (Fabrice Gliszczynski), 9 octobre 2014

PUBLICATIONS

✓ [Transport de marchandises : caractéristiques de l'offre et capacité des modes de transport](#)

Cerema, Novembre 2014

✓ [Le transport routier de marchandises européen en 2013](#)

Chiffres & statistiques, Novembre 2014

✓ [Observatoire régional de la sécurité routière région Centre](#)

DREAL Centre, Octobre 2014

✓ [Les accidents corporels de la route en région Centre : chiffres clés 2013](#)

DREAL Centre, Octobre 2014

✓ [Emploi salarié et marché du travail dans les transports au deuxième trimestre 2014](#)

Chiffres & statistiques, Octobre 2014

✓ [Transports routiers de marchandises au deuxième trimestre 2014](#)

Chiffres & statistiques, Octobre 2014

✓ [Indice de production de services de transport au deuxième trimestre 2014](#)

Chiffres & statistiques n° 568 - octobre 2014

FERROVIAIRE

LGV

⚠ Dernière minute

LA TRÈS CONTESTÉE LGV POITIERS-LIMOGES DÉCLARÉE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Le gouvernement soutient activement le projet de LGV reliant Poitiers à Limoges. Dimanche 11 janvier, le Premier ministre, Manuel Valls, et la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, ont signé un décret « déclarant d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires à la réalisation de la ligne à grande vitesse Poitiers-Limoges ». La Cour des comptes avait jugé le projet « peu cohérent » et trop coûteux.

Article intégral : www.latribune.fr

La Tribune.fr, 12 janvier 2015

À lire également : [LGV Poitiers-Limoges : la Fnaut va déposer un recours devant le Conseil d'État](#)

Localtis.info, 12 janvier 2015

À lire également : [La ligne à grande vitesse entre Poitiers et Limoges en mauvaise posture](#)

Le Monde.fr, 2 décembre 2014

⚠ Dernière minute

LGV PARIS-LYON : « LA RÉGION CENTRE NE FINANCERA PAS LE TRACÉ MÉDIAN » DIT SON PRÉSIDENT

François Bonneau, président socialiste de la Région Centre était invité de France Bleu Berry. A propos de la LGV Paris-Lyon (ligne via Orléans et Clermont) il a déclaré : « Je ne financerai pas le tracé médian si celui-ci est retenu ». Comme le tracé Est, le tracé médian passerait près de Nevers et nécessiterait un barreau pour desservir Bourges.

Info + : Écoutez les [principaux extraits de cette interview](#)

France Bleu Berry, 7 janvier 2015

À lire également : [LGV POCL : Auvergne et Rhône-Alpes ensemble pour le tracé médian](#)

La Montagne, 17 décembre 2014

À lire également : [TGV Grand Centre Auvergne : « si chacun défend son scénario, nous n'aurons rien » et Le projet de LGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon pointé du doigt](#)

La République du Centre (C. Gourin et P. Abline), 31 octobre et 1^{er} novembre 2014

Info + : Documents de synthèse accessible sur www.rff-pocl.fr

LE PROJET DE LIAISON FERROVIAIRE LYON-TURIN AVANCE MALGRÉ LES CONTROVERSES

Les États français et italien ont lancé le processus juridique qui doit donner naissance au promoteur public chargé de construire, et ensuite d'assurer la gestion, du tunnel de 57 kilomètres de long destiné à développer le transport de marchandises par train entre les deux pays. Ce promoteur prendra la place de Lyon-Turin Ferroviaire, la société existante dont le mandat se limite aux études et aux travaux de reconnaissance. Les deux pays sont en train de finaliser le dossier pour obtenir un cofinancement du chantier de la part de Bruxelles, à hauteur de 40 %. Une étape cruciale, qui a été marquée côté transalpin par une polémique sur un possible dérapage du coût du projet. Côté français, on avance désormais avec enthousiasme, Manuel Valls ayant récemment qualifié le projet d'« indispensable ».

Article intégral : www.lesechos.fr

Les Échos (Lionel Steinmann), 23 décembre 2014

TGV TOURS-PARIS : QUEL AVENIR ?

Horaires, fréquences, prix, temps de trajet mais aussi services et confort du TGV Tours-Paris. Avant la mise en service de la future ligne à grande vitesse Bordeaux-Paris en 2017, voilà quelques-unes des questions que les 4.000 abonnés TGV du Tours-Paris se posent sur la pérennité de leur ligne. La SNCF a répondu aux questions de La Nouvelle République.

Article intégral : www.lanouvellerepublique.fr

La Nouvelle République, 8 novembre 2014

À lire également : [Faut-il des navettes entre Tours et Saint-Pierre ?](#)

La Nouvelle République (Pascal Landré), 10 novembre 2014

À voir : Retrouvez le [reportage de TV Tours](#), dans lequel s'expriment notamment Jean-Patrick Gille et Serge Babary au sujet du maintien d'un nombre suffisant de liaisons Tours-Paris en TGV après la mise en place du Paris-Bordeaux en 2017.

Info + : étude sur [la connaissance de la LGV SEA dans le Sud-Ouest](#)

TER

FRET FERROVIAIRE : LES RÉGIONS APPELÉES À FINANCER L'ENTRETIEN DES LIGNES LOCALES

L'entretien des lignes locales de fret ferroviaire devra à l'avenir être financé par les entreprises concernées et par certaines collectivités territoriales, notamment « les Régions dans le cadre d'un pacte économique sur des bassins d'emploi », a indiqué Alain Vidalies. Le secrétaire d'État en charge des Transports s'exprimait à l'issue de la 3^e conférence pour la relance du fret ferroviaire, où a notamment été décidée la mise en place « sur chaque ligne, (d'une) réunion de l'ensemble des acteurs locaux », gestionnaires de réseaux, entreprises et élus locaux, « notamment des Régions ». « Sur cette question, compte tenu de l'urgence, il faut changer de braquet », a déclaré Alain Vidalies, précisant que 1.250 kilomètres de lignes locales n'ont aujourd'hui aucun trafic, faute de demande, mais « aussi pour des raisons de sécurité ».

Info + : Actuellement, le coût annuel de l'entretien d'un kilomètre de ligne de fret locale est au minimum de 8.500 euros, selon RFF. « Quand on veut refaire ces voies, c'est 300.000 euros du kilomètre », a ajouté Alain Vidalies, affirmant que « pour une utilisation inférieure à un train par jour, personne ne va payer » ce prix.

Article intégral : www.localtis.info

Localtis.info, 12 décembre 2014

LA COUR DES COMPTES DÉNONCE L'ASPHYXIE DU MODÈLE FRANÇAIS DE LA GRANDE VITESSE

Dans un projet de rapport, la Cour des comptes dresse un bilan intraitable de la grande vitesse, victime de décisions politiques irrationnelles et d'estimations de rentabilité faussées. Sur six liaisons à grande vitesse citées, aucune n'atteint les objectifs annoncés. Le fossé est parfois important. La rentabilité de la LGV Nord atteint péniblement 3 %, contre 12,9 % initialement envisagés. La LGV Méditerranée affiche quant à elle un taux de 4,1 %, soit deux fois moins que prévu. Loin de disparaître, le péché d'optimisme continue de planer sur les futurs investissements.

Info + : La Cour des comptes épingle le projet de barreau Poitiers-Limoges, pour lequel RFF « exagère significativement le niveau des trafics », et dont la rentabilité n'atteindrait que 3,3 %. Ce qui impliquerait un apport massif de subventions pouvant « aller jusqu'à 80 % » afin d'assurer le fonctionnement de la ligne. Pourtant, le projet suit son chemin. Il est « non prioritaire et non financé, mais poursuivi avec vigueur ».

Article intégral : www.contexte.com

Contexte (Marie Herbet), 17 octobre 2014

POSSIBLE OUVERTURE DE LA VOIE FERRÉE CHÂTEAUNEUF-ORLÉANS EN 2018

L'association Star 45 a présenté les dernières évolutions du projet et manifesté une certaine inquiétude devant le retard des études menées par RFF. Le projet devrait voir le jour à l'horizon 2018. Au vu de tous les aménagements prévus, son coût sera de 250 millions d'euros, dont 40 de la Commission européenne.

Article intégral : www.larep.fr

La République du Centre (Hamoudi Fellah), 9 décembre 2014

TRAINS DIRECTS ENTRE LYON ET CLERMONT

Les présidents de Rhône-Alpes et d'Auvergne ont annoncé la création de liaisons directes SNCF entre Lyon et Clermont-Ferrand pour marquer la fusion de leurs deux régions à l'horizon 2016, votée cette semaine à l'Assemblée nationale. Cette desserte prévue pour la fin 2015 interviendrait chaque matin et soir dans les deux sens entre les deux capitales régionales. Une dizaine de trains circulent quotidiennement dans chaque sens mais ils mettent au mieux 2 h 30, plus longtemps qu'en voiture.

Article intégral : www.lesechos.fr

Les Échos (Matthieu Quiret), 27 novembre 2014

TRAINS DE VOYAGEURS : LA LIGNE ORLÉANS-CHARTRES ANNONCÉE POUR 2020

Construite au XIX^e siècle, la ligne Orléans-Chartres est une voie unique de 75 km, réservée aux trains de marchandises depuis 1942, actuellement en sommeil (seul le fret circule entre Orléans et Patay, entre Chartres et Voves). RFF et le Conseil Régional ont la volonté de moderniser et rouvrir la totalité de la ligne aux voyageurs. Des études, réalisées en 2005, misent sur un trafic quotidien de 2.500 voyageurs/jour (500.000 à 600.000/an).

Article intégral : www.lechorepublicain.fr

L'Écho Républicain, 14 octobre 2014

DIVERS

LES DÉFIS DE LA NOUVELLE SNCF

C'est le 1^{er} janvier qu'entre en vigueur la loi sur la réforme ferroviaire et, avec elle, la naissance officielle du nouveau groupe SNCF. A première vue, la réforme du rail ne devrait pas fondamentalement bouleverser la vie des voyageurs. Au moins dans un premier temps. Car l'objectif de la réforme - dont le cœur consiste à réunir Réseau Ferré de France, le gestionnaire des infrastructures ferroviaires, et la SNCF, l'opérateur - est, à terme, l'amélioration de l'efficacité et de la sécurité du système ferroviaire français. Un sujet sensible depuis le drame de Brétigny, en juillet 2013.

Article intégral : www.lesechos.fr

Les Échos (Antoine Boudet), 31 décembre 2014

À lire également : [Réforme ferroviaire : l'Araf pointe les risques d'atteinte à l'indépendance de SNCF Réseau](#)

Mobilicités (Florence Guernaec), 8 décembre 2014

UNE COMMISSION POUR L'AVENIR DES TRAINS INTERCITÉS

Le secrétaire d'État aux Transports, Alain Vidalies, a installé hier une commission destinée à clarifier l'avenir des trains Intercités, qui assurent les liaisons longue distance hors TGV et sont lourdement déficitaires. La commission, présidée par le député Philippe Duron, devra remettre ses recommandations dans un délai de six mois « en vue de permettre la préparation d'une nouvelle convention d'exploitation dès 2016 » entre la SNCF et l'État.

Article intégral : www.lesechos.fr

Les Échos (Lionel Steinmann), 20 novembre 2014

Il a dit : à la question « Qu'attendre de cette commission ? » un observateur avance : « Elle revêt surtout une dimension de conciliation pour renouer le dialogue entre l'État et les Régions, les deux parties ayant frôlé la rupture voici plusieurs mois lorsque l'État a essayé de transmettre le financement de certains TET aux régions qui ont déjà du mal à régler la facture que la SNCF leur transmet pour les TER ».

Article intégral : www.mobilicites.com

Mobilicités (Marc Fressoz), 20 novembre 2014

Info + : Jean-Jacques Filleul, sénateur PS d'Indre et Loire, est membre de cette commission.

ARRIVA VEUT CONCURRENCER LA SNCF SUR LES INTERCITÉS

Arriva ne cache rien de ses ambitions commerciales sur le marché français. Après avoir fait des œillades aux régions pour prendre le relais de la SNCF sur les lignes TER, la filiale de la Deutsche Bahn s'intéresse désormais aux Intercités ou Trains d'Équilibre du Territoire (TET), pourtant en déficit chronique. Anticipant l'expiration, au 31 décembre, du contrat liant la SNCF à l'État pour la gestion et le financement des 40 lignes concernées, l'entreprise estime que sa future offre pourrait sortir ces trains de l'ornière économique. La mise en concurrence est susceptible de diminuer le déficit d'exploitation en le ramenant « à 136,9 millions d'euros contre 318,3 millions d'euros aujourd'hui », indique l'entreprise dans sa lettre d'information. Les gains envisagés seraient réalisés sur les « charges de structure », lesquelles reculeraient de 50 % selon l'opérateur, qui s'inspire des estimations données par la Commission européenne à partir d'exemples à l'étranger.

Info + : Déjà présente dans 14 pays européens, Arriva précise qu'en Angleterre, « les filiales d'Arriva investissent pour rouvrir des lignes qui avaient été fermées ».

Article intégral : www.localtis.info

Localtis.info (Marie Herbet), 22 octobre 2014

LIMOGES ET BRIVE SE RALLIENT AU POLT

Les maires de Limoges et de Brive, bien qu'ils soutiennent le projet de LGV Limoges-Poitiers, ont donné un avis favorable au projet de ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT), à l'association Urgence Polt. Ils « réclament à leur tour sa modernisation et le maintien de l'intégralité du parcours ».

Article intégral : www.lanouvellerepublique.fr

La Nouvelle République, 22 octobre 2014

À lire également : [La chance du POLT, c'est maintenant !](#)

La Nouvelle République (Bruno Besson), 16 décembre 2014

SNCF : EFFECTIFS EN BAISSÉ, MASSE SALARIALE EN HAUSSE

Mauvaise passe pour la SNCF. Après un rapport de la cour des comptes pointant la gabegie entourant les nouvelles lignes TGV, un rapport interne à l'entreprise, cité par La lettre « Mobilicités », révèle que le groupe a vu sa masse salariale fortement augmenter ces dix dernières années alors même que ses effectifs baissaient de 14 %. Selon les chiffres cités, les effectifs de l'entreprise sont passés de 178.260 personnes à 152.968 entre 2003 et 2013. Mais entre-temps, « la masse salariale a augmenté de 1,289 milliard d'euros ».

Article intégral : www.lesechos.fr

Les Échos, 21 octobre 2014

FRÉQUENTATION +4 %, RECETTES -0,7 % : LE TRANSPORT URBAIN AU BORD DE L'EXPLOSION

Si 2013 a été un bon cru pour le transport public urbain avec une hausse des principaux indicateurs, 2014 s'annonce plus sombre. Sur les huit premiers mois de l'année, la fréquentation a continué de progresser fortement (+3,7 %), mais les recettes se sont effondrées de 3 % dans les petites agglomérations. Parmi les causes, la non-revalorisation des tarifs suite à l'augmentation de la TVA intervenue le 1^{er} janvier 2014. Ce dévissage est un nouveau coup de semonce pour un secteur qui recherche désespérément un nouveau modèle économique.

Article intégral : www.mobilicites.com

Mobilicités, 22 décembre 2014

APPEL À PROJETS MOBILITÉ DURABLE : 99 PROJETS RETENUS

Ségolène Royal et Alain Vidalies ont dévoilé les 99 projets retenus dans le cadre du troisième appel à projets mobilité durable. Comme prévu, l'État participera à hauteur de 450 millions d'euros pour aider au financement de tramways, BHNS (Bus à Haut-Niveau de Service), téléphériques... représentant au total 5,2 milliards d'investissements publics. Cela représente la construction de 950 kilomètres de lignes nouvelles dont 811 kilomètres de BHNS, 81 kilomètres de tramway et 27 kilomètres de métro. Pour bénéficier de ces financements les collectivités devront engager les travaux avant le 31 décembre 2017.

Article intégral : www.mobilicites.com

Mobilicités (Robert Viennet), 18 décembre 2014

Info + : Téléchargez [la liste des projets](#)

En région Centre, les projets de BHNS à Chartres, de liaison aérienne par câble au niveau de la gare des Aubrais, et de station vélo en gare de Tours ont été retenus.

IDVROOM, LA SNCF SE LANCE SUR LES ROUTES FRANCIENNES

idvroom.com le service de covoiturage de proximité proposé par la SNCF est officiellement ouvert. Pour l'opérateur ferroviaire, c'est la réponse concrète aux attentes des Franciliens qui veulent une offre multiple de déplacements. Mais c'est avant tout la réponse de la SNCF à l'insolente croissance de Blablacar, pour améliorer son image en forte dégradation en Île-de-France. Et pour ce faire, tous les arguments sont bons : le site n'hésite pas à inviter les voyageurs à utiliser le covoiturage pendant la forte période de travaux que connaît aujourd'hui l'Île-de-France et qui pénalise la circulation des trains. Idvroom souhaite devenir le point de rencontre de celles et ceux qui utilisent leur voiture pour aller à la gare en les invitant à se regrouper. Grâce à une application mobile, chacun peut soumettre son trajet ou rechercher celui qui correspondra le mieux à ses besoins.

Article intégral : www.deplacementspros.com

Déplacements Pro.com, 9 décembre 2014

À lire également : [La SNCF lance le covoiturage courte distance pour les Franciliens](#)

Le Monde (Philippe Jacqué), 9 décembre 2014

« UTILIB », LES PREMIERS UTILITAIRES EN LIBRE- SERVICE À PARIS

Autolib' a désormais un cousin dans les utilitaires. La mairie de Paris a lancé le déploiement d'une centaine d'Utilib', des véhicules électriques en libre-service avec un coffre plus volumineux afin de transporter des petites marchandises pour les particuliers, les commerçants et les artisans de la capitale.

Article intégral : www.latribune.fr

La Tribune.fr, 9 décembre 2014

140 MILLIONS D'EUROS POUR LES TRANSPORTS EN ÎLE- DE-FRANCE

Le Gouvernement a déposé un amendement au projet de budget 2015 concrétisant son engagement de donner à la région Île-de-France 140 millions d'euros de ressources nouvelles pour assurer le financement des transports en commun du Grand Paris. Cet amendement, s'il est adopté et intégré au projet de loi de finances, viendra concrétiser une promesse faite en 2013 et réitérée par le Premier ministre Manuel Valls le 13 octobre dernier. Dans la version socialiste du Grand Paris des transports, l'amélioration du réseau déjà existant (RER, tramways, prolongations de lignes de métro), dit « Plan de mobilisation », nécessitait des ressources nouvelles, estimées à hauteur de 150 millions. Finalement, le Gouvernement prévoit 140 millions provenant de deux nouvelles taxes : une « taxe annuelle sur les surfaces de stationnement annexées aux locaux à usage de bureaux appartenant aux personnes privées ou publiques » et une « taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés bâties et à la cotisation foncière des entreprises ».

Article intégral : www.journal-des-communes.fr

Journal des communes durables, 6 novembre 2014

Info + : [Plus de 500 millions d'euros pour les transports en Île-de-France](#)

Localtis.info, 21 novembre 2014

PARIS A LE MÉTRO LE PLUS FRÉQUENTÉ EN EUROPE

L'étude de l'UITP (International Association of Public Transport) révèle que le métro de Tokyo est le plus fréquenté au monde avec 3,3 milliards de passagers. Il est suivi par Séoul, Moscou, Pékin et Shanghai. Paris occupe la 9^e place du classement avec 1,541 milliard de passagers. Grâce à ce score, le métro parisien est le réseau européen le plus fréquenté. En terme de taille du réseau, Shanghai monte sur la première marche du podium avec plus de 500 kilomètres d'infrastructure. Pékin est seconde. Paris est 10^e avec quelque 200 kilomètres. L'étude remarque également que le nombre de nouveaux métros a augmenté fortement depuis 2000 (plus de 45 villes ont lancé un système en moins de 15 ans). En outre, les métros sont de plus en plus connectés. 77 % des réseaux proposent un accès à internet dans leurs installations souterraines. De plus, 68 % des réseaux prévoient d'améliorer leur connectivité d'ici 1 à 3 ans.

Article intégral : www.deplacementspros.com

Déplacements Pros.com, 29 octobre 2014

GRAND PARIS : GROS RETARD SUR LA LIVRAISON D'UN PROLONGEMENT DU MÉTRO

La mise en service du prolongement de la ligne 14 du métro parisien, destiné à désengorger la ligne 13 et à ouvrir la voie au Grand Paris Express, est reportée de deux ans, à mi-2019, a annoncé la RATP. « L'horizon 2017 était une ambition très forte, à hauteur des enjeux, mais les travaux de déviation sont très importants, des possessions de terrains ont pris plus de temps que prévu et on fait des travaux au pied des immeubles des riverains, on ne va pas travailler la nuit », a détaillé le directeur général adjoint en charge des projets et des investissements à la RATP, Christian Galivel, ajoutant néanmoins que « la phase d'étude est terminée, le chantier a commencé ». Les deux tunneliers nécessaires à l'ouvrage souterrain sont en cours de construction et les stations sont en train d'être creusées. Estimés à 1,38 milliard d'euros, les travaux du prolongement Saint-Lazare-Saint-Ouen seront financés à 55 % par la Société du Grand Paris, à 20 % par la ville de Paris, à 13 % par la région Île-de-France, et à 6 % par les conseils généraux des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis.

Article intégral : www.acteurspublics.com

Acteurs Publics (Xavier Sidaner) 23 octobre 2014

LA DEMANDE DE FRET AÉRIEN REVIENT AU NIVEAU DE 2010

C'est un indicateur intéressant de la relance de l'économie mondiale : l'IATA annonce que la demande internationale de fret aérien atteint des niveaux inégalés depuis 2010 avec une croissance de 5,4 % en octobre. Ce n'est pas encore l'enthousiasme, et l'Association mondiale des compagnies aériennes souligne que l'Europe fait toujours moins bien que les autres grandes zones du monde avec une croissance de seulement 1,4 %. Il reste que le thermomètre se réchauffe, et c'est une bonne nouvelle sur le climat des affaires.

Déplacements Pro.com, 3 décembre 2014

CÔTES-D'ARMOR : LA CCI NE VEUT PLUS PAYER POUR LES AÉROPORTS

S'estimant ponctionnés par l'État, les élus de la CCI ont voté à l'unanimité leur retrait des syndicats mixtes des aéroports de Lannion et Saint-Brieuc. A Lannion, chaque année les collectivités locales - dont la CCI - subventionnent l'aéroport à hauteur de 3,5 millions d'euros pour 28.000 voyages (14.000 passagers allers-retours). « Soit 500.000 € inscrits à notre budget 2014. Nous ne pourrions plus payer, » assure Dominique Lecomte, président de la CCI. « Nous avons proposé des navettes afin de transférer à Brest tous les passagers voyageant de Lannion vers Orly et Roissy. Avec un coût de revient bien moindre : 800.000 €. Cela n'a pas été retenu », regrette Michel Lerat, vice-président. Les ressortissants de la CCI, dont bon nombre d'entreprises trégorroises, ont donc autorisé leur président à négocier les conditions de sortie des syndicats des deux aéroports.

Article intégral : www.ouest-france.fr

Ouest France, 20 octobre 2014

Info + : Selon le site DeplacementsPro.com « Il n'est pas impossible que dans ces conditions et si le Syndicat mixte de l'aéroport ne peut pas assurer la subvention de délégation du service public, Hop! cesse ses dessertes de l'aéroport breton ».

NOTRE-DAME-DES-LANDES : L'INSTRUCTION DU PERMIS DE CONSTRUIRE SUSPENDUE

Le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes fait l'objet de plusieurs recours en justice. « L'instruction du permis de construire déposé en avril 2013, a été suspendue dans l'attente des recours environnementaux », affirme la préfecture de région à Nantes. D'abord annoncée en octobre, la décision du tribunal administratif devrait être connue au premier trimestre 2015.

Article intégral : www.ouest-france.fr

Ouest France, 17 octobre 2014

Dernière minute

LE PROJET ENCORE SUR LES RAILS

François Hollande a annoncé que lorsque « les recours seraient épuisés, le projet » d'aéroport à Notre-Dames-des-Landes, près de Nantes, serait « lancé ».

Article intégral : www.batirama.com

Batirama.com, 5 janvier 2015

FIN DES SUBVENTIONS POUR L'AÉROPORT DE BERGERAC

L'aéroport de Bergerac devra se passer des 250.000 euros annuels de subventions que lui versait la CCI de Dordogne. Motif : la CCI est à la fois l'opérateur de la plateforme et l'actionnaire principal ce que l'État refuse. Pour boucler son budget, Bergerac vient de se retourner vers la Région Aquitaine mais pourrait aussi faire appel à un actionnaire privé. Seul hic, son endettement cumulé qui dépasserait 4,3 millions sur 5 ans.

Article intégral : www.deplacementspros.com

Déplacements Pro.com, 28 octobre 2014

AÉROPORTS : D'AUTRES RÈGLES EN VUE POUR LA PRIVATISATION DE LYON ET NICE ?

Après Toulouse, l'État prévoit d'ouvrir le capital des aéroports de Lyon et Nice en 2015. Le cahier des charges devrait différer de celui de Toulouse. Les acheteurs devront notamment disposer d'une expérience aéroportuaire, un point qui ne figurait pas dans les critères de choix de l'État formulés dans l'annexe 1 du cahier des charges fixant le processus de désengagement de l'État dans l'aéroport toulousain.

Article intégral : www.latribune.fr

La Tribune.fr (Fabrice Gliszczynski), 9 décembre 2014

Info + : Interrogé par Le Progrès, Gérard Collomb, le maire de Lyon, se dit prêt à « discuter » l'hypothèse d'une cession du capital de la société Aéroports de Lyon à une société chinoise, si cela devait permettre d'ouvrir des lignes vers la Chine.

Article intégral : www.latribune.fr

La Tribune.fr, 11 décembre 2014

L'ÉTAT VEND UNE PARTIE DE L'AÉROPORT DE TOULOUSE À UN CONSORTIUM CHINOIS

Le ministère de l'économie a annoncé avoir choisi le consortium chinois Symbiose, associé au canadien SNC-Lavalin, comme futur acquéreur d'une participation de 49,9 % dans l'aéroport de Toulouse-Blagnac pour 308 millions d'euros.

Article intégral : www.lemonde.fr

Le Monde.fr, 4 décembre 2014

À lire également : [Aéroport de Toulouse : opération de crowdfunding pour racheter les parts de l'État](#)

Les Échos (Laure Beaulieu), 19 novembre 2014

L'AÉROPORT DE CHÂTEAUX VA-T-IL DÉCOLLER ?

Sous-exploité depuis des années, l'aéroport Marcel-Dassault, géré depuis 2007 par le Conseil Régional, mérite mieux. Afin d'assurer la viabilité économique de l'aéroport, la Région Centre et la CCI Indre réfléchissent à un plan de développement pour les quinze ans à venir. Si le trafic passagers a augmenté de 10,5 % entre 2009 et 2013, le fret et le nombre de mouvements ont chuté de 13,8 % pour le premier et 5,6 % pour le second.

Article intégral : www.lanouvellerepublique.fr

La Nouvelle République (Xavier Benoit), 3 décembre 2014

À lire également : [Vingt vols pour Ajaccio prévus l'an prochain](#)

La Nouvelle République (Jacky Courtin), 9 octobre 2014

Dernière minute

L'AÉROPORT DE CHÂTEAUX SERA RELIÉ À NICE EN JUIN

Les voyageurs d'affaires de Châteaoux vont pouvoir s'envoler vers Nice à partir du 12 juin 2015. La compagnie polonaise SkyTaxi proposera une trentaine d'aller-retour entre les deux villes pendant l'été.

Article intégral : www.deplacementspros.com

Déplacementspros.com, 8 janvier 2015

Dernière minute

L'A77 SE FAUFILE DANS LA NIÈVRE

Selon le préfet de Bourgogne, l'autoroute A77 sera bel et bien prolongée dans la Nièvre. Ce projet s'inscrit dans le cadre du contrat de plan État-Région 2015-2020 et prévoit le prolongement de l'A77 jusqu'au sud de Magny-Cours à la limite de l'Allier, rapporte France 3. Les travaux doivent se poursuivre jusqu'en 2020 et représentent un investissement de 85 M€.

Article intégral : www.constructioncayola.com

Construction Cayola (J.T.), 13 janvier 2015

BRETAGNE : ROUTE NATIONALE CHERCHE FINANCEMENTS

Le chantier de la RN164 a commencé en 1980. La Région Bretagne espérait qu'il soit achevé pour 2012, mais les acteurs du dossier renvoient maintenant à 2020 la livraison de la nouvelle infrastructure en 2x2 voies. La RN164 comptabilise 160 kilomètres entre Montauban-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine), et Châteaulin (Finistère). Au vu de l'activité agro-alimentaire de la région, une importante flotte de poids lourds la parcourt quotidiennement pour se rendre aux 4 coins de la France, d'où la nécessité de moderniser cette route qui accueille entre 3.000 et 12.000 véhicules chaque jour, dont un tiers de camions. Les entreprises comme les élus locaux exigent depuis longtemps cet aménagement. Il reste encore 60 kilomètres à moderniser, ce qui représente un coût de 350 millions d'euros. Grâce au prochain contrat de plan État-Région, l'État et la Bretagne se partageront 200 millions. Reste à savoir où dénicher les 150 millions restants.

Article intégral : www.constructioncayola.com

Construction Cayola.com (C. Patigeon), 19 décembre 2014

AUTOROUTES : DES DÉPUTÉS APPELLENT LE GOUVERNEMENT À DÉNONCER LES CONCESSIONS

En réponse aux rapports très critiques de la Cour des comptes et de l'Autorité de la concurrence sur la « rente » dont bénéficieraient les sociétés d'autoroutes, Jean-Paul Chanteguet, rapporteur de la mission parlementaire d'information sur le sujet, affirme que « la seule façon de sortir des difficultés actuelles (...), c'est de résilier par anticipation les contrats passés avec les sociétés concessionnaires pour motif d'intérêt général », une possibilité qui a une contrainte calendaire forte : elle ne peut se faire qu'au 1^{er} janvier de chaque année, moyennant un préavis d'un an. Le gouvernement devrait donc passer à l'action avant le 31 décembre. L'opération est tout à fait possible et compatible avec le droit européen. L'État pourrait ensuite lancer de nouveaux appels d'offres, ou bien mettre les autoroutes en régie... A moins que l'année 2015, période de préavis, ne permette de renégocier avec les concessionnaires des contrats « sur des bases plus conformes à l'intérêt de la Nation ».

Il a dit : « Nous avons eu de nombreuses reprises eu des discussions avec les experts en charge de l'État sur ce qui pouvait être fait dans les parties adjacentes du réseau autoroutier concédé, pour améliorer la desserte des villes », a déclaré Pierre Coppey, directeur général délégué de Vinci et président en exercice de l'Association des sociétés françaises d'autoroutes.

Article intégral : www.lesechos.fr

Les Échos (Lionel Steinmann), 19 novembre 2014

Dernière minute

À lire également : [Valls vise toujours un accord rapide avec les sociétés d'autoroutes](#)

Les Échos (Antoine Boudet), 2 janvier 2015

LES BOUCHONS AUSSI NOUS COÛTENT TRÈS CHER

D'après une étude sur l'évolution du coût des embouteillages, réalisée par le fournisseur d'info trafic Inrix, la facture annuelle se chiffre déjà à 17 milliards d'euros. C'est plus que le trou de la Sécurité sociale (12,5 milliards en 2013). Chaque jour, ce sont donc 46 millions qui partent en fumée. Et cela ne va pas s'arranger. La même étude prévoit une augmentation de 30 % dans les quinze prochaines années. La facture culminera ainsi à 22 milliards d'euros en 2030.

Article intégral : www.leparisien.fr

Le Parisien.fr (Frédéric Mouchon), 14 octobre 2014

LE PLUS GRAND CHANTIER AUTOROUTIER DE FRANCE EST LANCÉ À MONTPELLIER

Le plus gros chantier autoroutier de France, visant à décongestionner l'agglomération de Montpellier, a été officiellement lancé à Lattes (Hérault) par Pierre Coppey, PDG de Vinci Autoroutes. D'une longueur de 25 kilomètres, la nouvelle autoroute à 2X3 voies sera dédiée au trafic de transit. L'actuelle sortira à terme du domaine concédé et sera affectée aux flux locaux. Cette séparation des flux doit donner de l'air à une section qui enregistre 100.000 véhicules par jour en moyenne - avec des pics à 140.000 véhicules l'été. Elle représente, pour Vinci Autoroutes, un investissement global de 800 millions d'euros. « Ce projet ne coûte rien au contribuable. C'est notre fierté de concessionnaire de pouvoir mobiliser 800 millions d'euros d'argent privé dans le cadre de la concession », a insisté Pierre Coppey, répondant à la charge de l'Autorité de la concurrence sur la situation supposée de rente des sociétés autoroutières.

Info + : Le chantier générera environ 3 millions d'heures travaillées et mobilisera 1.000 salariés au total. 150 embauches ont été réalisées à ce jour. Comprise entre Saint-Geniès-des-Mourgues et Fabrègues, la nouvelle infrastructure entrera en service fin 2017.

Il a dit : « Je reste persuadé que ce projet ne répondra pas aux besoins de déplacement des habitants de l'agglomération. Il y aura toujours autant de saturation aux entrées et sorties de Montpellier une fois que la nouvelle autoroute sera mise en service », assène Cyril Meunier, maire de Lattes. « Il faudra réinvestir sur la section existante. Qui le fera ? »,

Article intégral : www.lesechos.fr

Les Échos (Hubert Vialatte), 29 octobre 2014

RN151 : PAS DE NOUVELLES 4 VOIES EN PRÉVISION

La RN151, entre Bourges et Châteauroux, est très fréquentée. Pourtant sur 66 km, seulement trois sections sont à deux fois deux voies. La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), en charge de la construction des routes sur la région, annonce qu'aucuns travaux ne sont prévus en 2015.

Le Berry Républicain (Benoit Morin), 12 décembre 2014

RN154 : LA MISE EN CONCESSION EN EURE-ET-LOIR SEMBLE SE PRÉCISER

Une importante réunion a eu lieu ce vendredi 21 novembre à Chartres, sous la présidence du nouveau préfet de la région Centre, Michel Jau, afin d'étudier et d'accélérer le processus de mise à deux fois deux voies de la RN154 depuis Nonancourt jusqu'à Artenay, et surtout l'hypothèse d'une concession, qui semble de plus en plus probable.

Article intégral : www.puissance2d.fr

Puissance 2D (Patrice Dézallé), 23 novembre 2014

L'EURE-ET-LOIR BOOSTE LES MISES EN CHANTIER D'ENTREPÔTS

Près de 72.000 m² d'entrepôts se sont construits ou sont en cours de construction depuis le début de l'année. 70 % de ces nouvelles surfaces ont été mises en chantier pendant le troisième trimestre. Cette forte progression des constructions durant l'été est principalement à mettre au crédit de l'Eure-et-Loir. Plus de 34.000 m² y sont comptabilisés sur la période, essentiellement le long de la RN12.

L'Indre-et-Loire occupe la deuxième place régionale avec environ 6.000 m² de nouvelles surfaces logistiques en cours de construction, dont près de la moitié sur la seule commune de Esvres-sur-Indre, traversée par l'A85. Enfin, grâce à la mise en route de plusieurs chantiers sur l'axe de la RN10 et de l'A10, le Loir-et-Cher ferme le podium régional pour ce troisième trimestre.

Données : Service de l'observation et des statistiques (SOEs) du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, base de données Sit@del2, série de données en date de prise en compte. Analyse : CCI Centre.

Avertissement : Le passage de la SHON à la surface de plancher pour les permis de construire déposés ou modifiés depuis le 1^{er} mars 2012 introduit une rupture dans les séries de surface de construction publiées. Ces ruptures commencent à apparaître avec les résultats de juin 2012. Les observations récentes ne doivent pas être comparées à celles de périodes antérieures à cette évolution réglementaire.

Entrepôts commencés entre janvier et septembre 2014 en région Centre : 71 922 m²

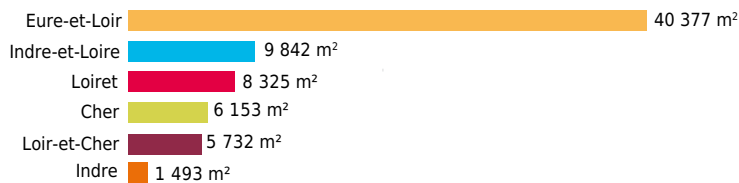


Illustration : CCI Centre

Mise en chantier d'entrepôts Juillet - Septembre 2014

Eure-et-Loir	34.226
Indre-et-Loire	6.031
Loir-et-Cher	3.985
Loiret	3.512
Cher	2.934
Indre	440

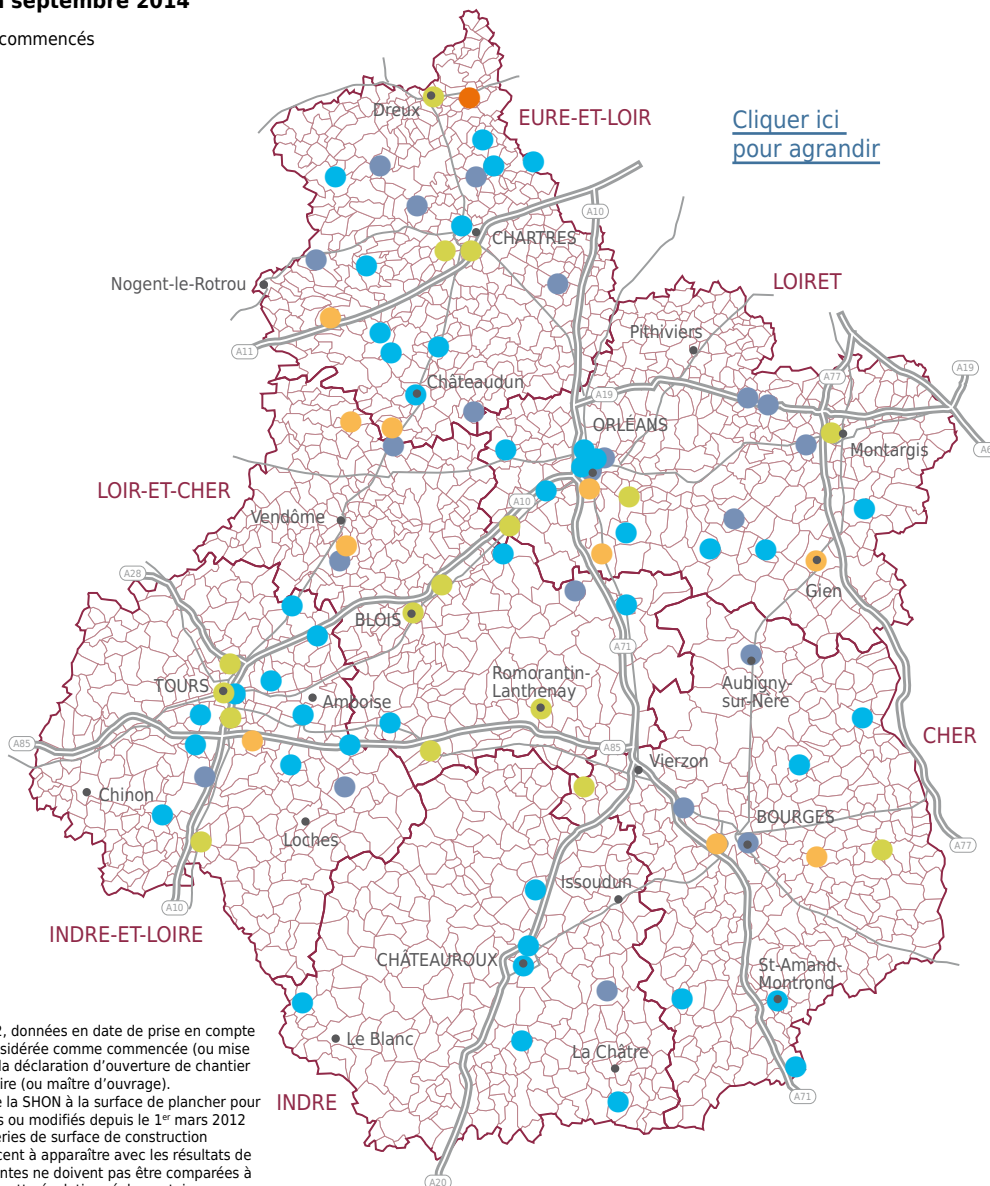
Centre 51.128

- Premier trimestre : 8.546 m²

- Deuxième trimestre : 12.248 m²

Mises en chantier d'entrepôts dans les communes de la région Centre : période de janvier à septembre 2014

Nombre de m² d'entrepôt commencés



Cartographie : CCI Centre

Données : SOEs, base Sit@del2, données en date de prise en compte

Nota : Une construction est considérée comme commencée (ou mise en chantier) après réception de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) envoyée par le pétitionnaire (ou maître d'ouvrage).

Avertissement : Le passage de la SHON à la surface de plancher pour les permis de construire déposés ou modifiés depuis le 1^{er} mars 2012 introduit une rupture dans les séries de surface de construction publiées. Ces ruptures commencent à apparaître avec les résultats de juin 2012. Les observations récentes ne doivent pas être comparées à celles de périodes antérieures à cette évolution réglementaire.

LA CARTE DE LA QUALITÉ DE VIE DESSINE UNE FRANCE DE L'OUEST PRIVILÉGIÉE

Les experts de l'Insee se sont penchés sur la qualité de vie dans les territoires. Ils ont défini 27 indicateurs très larges, (accessibilité aux équipements, à la culture, aux sports, aux loisirs, les niveaux de diplôme, l'écart entre les salaires femmes-hommes, les revenus...) et les ont appliqué à l'échelle de 2.677 lieux de vie de France métropolitaine. Leur conclusion : métropoles et villes moyennes de l'Ouest et du Sud-Ouest sont favorisées.

Info + : Le classement des départements selon 9 critères de qualité de vie, réalisé par les Échos d'après les données de l'Insee, place l'Indre-et-Loire dans les 10 premiers départements de France.

Article intégral : www.lesechos.fr

Les Échos (Julie Chauveau), 8 octobre 2014

À lire également : [Une approche de la qualité de vie dans les territoires](#), l'intégralité de l'étude Insee

MANUEL VALLS CAJOLE LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Manuel Valls attribue aux Régions la fiscalité professionnelle locale. Elles profiteront de la CVAE (taxe sur la valeur ajoutée des entreprises) et auront la compétence exclusive sur le développement des entreprises et le soutien aux PME.

Article intégral : www.lesechos.fr

Les Échos, 10 octobre 2014

À lire également : [Les régions se voient en moteur du redressement économique français](#)

Le Monde.fr, 9 octobre 2014

LA CARTE À 13 RÉGIONS DÉFINITIVEMENT ADOPTÉE

Le Parlement a adopté définitivement par un ultime vote de l'Assemblée, la nouvelle carte de France à 13 régions. Cette réforme entrera en vigueur au début de 2016.

Info + : Le Sénat a entamé le débat sur l'autre volet, celui de la refonte des compétences des régions et des départements. Le gouvernement voudrait réserver aux régions le développement économique et aux départements la solidarité sociale et territoriale. Il n'est, également, plus question de supprimer tous les conseils départementaux à l'horizon 2020. Le gouvernement veut aussi une restructuration des inter-communalités d'ici à la fin de 2017, avec un seuil minimal qui passerait de 5.000 habitants à 20.000.

Article intégral : www.lemonde.fr

Le Monde.fr, 17 décembre 2014

À lire également : [Réforme territoriale : les chefs-lieux de région font de la résistance](#)

Les Échos (Matthieu Quiret), 9 décembre 2014

À lire également : [Quel nom et quelle capitale pour votre future région ?](#)

Le Monde (Maxime Vaudano et Alexandre Pouchard), 11 décembre 2014

IL Y A 50 ANS, 12 COMMUNES DÉCIDAIENT DE S'UNIR POUR FORMER CE QUI EST AUJOURD'HUI L'AGGLO

La communauté d'agglomération Orléans - Val de Loire, mieux connue sous le nom de « l'Agglo », fête cette année ses 50 ans. Mais, à quoi sert-elle au juste ?

Article intégral : www.larep.fr

La République du Centre (M. Bonnet et M. Perrinaud), 16 décembre 2014

À lire également : [Ardon, Donnery, Gidy : l'Agglo se verrait bien les intégrer, elles refusent plus que jamais](#)

La République du Centre (Aurore Malval), 24 novembre 2014

CENTRES-BOURGS : TICKET GAGNANT POUR BUZANÇAIS

Deux cents millions d'euros sur six ans : c'est la somme que vont pouvoir se partager 54 communes françaises de moins de 10.000 habitants choisies par l'État. La commune de Buzançais dans l'Indre (4.500 habitants) a été choisie pour une expérimentation nationale visant à revitaliser des centres-bourgs stratégiques.

Article intégral : www.lanouvellerepublique.fr

La Nouvelle République (Jean-Sébastien Le Berre), 11 décembre 2014

ID EN CAMPAGNE, MODE D'EMPLOI

Dominique Rouillet et Michelle Rivet, vice-présidents de la Région Centre ont présenté le dispositif ID en campagne. Cet outil de développement des territoires ruraux a pour objectif la mise en commun de compétences d'acteurs publics ou privés pour travailler en partenariat sur un projet collectif avec une thématique commune (l'emploi et l'économie, le développement de nouveaux services ou la mise en valeur du cadre de vie).

Article intégral : www.lanouvellerepublique.fr

La Nouvelle République, 11 décembre 2014

CHOISIR SON FONCIER EN 3D AVEC L'OUTIL DE L'ADEI

L'Agence de Développement Économique de l'Indre (ADEI) dispose désormais d'une carte interactive en trois dimensions pour présenter les zones d'activité du département : www.objectifindre.com. Des investisseurs potentiels peuvent visualiser l'offre foncière de l'Indre sur le net ou lors de salons professionnels grâce cet outil, développé par l'éditeur de logiciels Bionatics.

L'Écho - La Marseillaise, 31 octobre 2014

UN TERRITOIRE À LA LOUPE : LA CHÂTRE, DE NOMBREUX ATOUTS POUR CROIRE EN L'AVENIR

La Nouvelle République consacre un focus au bassin de vie de la Communauté de communes du pays de la Châtre et Sainte-Sévère. En quatre volets, le quotidien dresse une carte d'identité, non-exhaustive, du territoire : situation économique, santé, qualité de vie, tourisme et associations.

Article intégral : www.lanouvellerepublique.fr

À lire également : [Investir dans la qualité de vie pour attirer les entreprises](#), [Le centre hospitalier irrigue le territoire](#), [La ville de la Châtre soigne son image pour attirer des habitants](#), [Tourisme : des atouts uniques qu'il faut développer](#)

La Nouvelle République (Jean-François Minot), 2 au 5 octobre 2014